

N.Réf.: SC/NT - N°000108
Objet : Comité Syndical du Parc
Dossier suivi par : Sylvie CAPRON

Apremont
Asnières-sur-Oise
Auger-Saint-Vincent
Aumont-en-Halatte
Ailly-Saint-Léonard
Barbery
Beaumont-sur-Oise
Beaurepaire
Bellefontaine
Belloy-en-France
Béthémont-la-Forêt
Boran-sur-Oise
Borest
Brasseuse
Chantilly
Châtenay-en-France
Chaumontel
Chauvry
Courteuil
Coye-la-Forêt
Creil
Ermenonville
Fleurines
Fontaine-Chaalis
Fosses
Fresnoy-le-Luat
Gouvieux
Jagny-sous-Bois
La Chapelle-en-Serval
Lamorlaye
Lassy
Le Plessis-Luzarches
Luzarches
Maffliers
Mareil-en-France
Mont-l'Evêque
Montagny-Sainte-Félicité
Montépilloy
Montlognon
Mortefontaine
Mours
Nanteuil-le-Haudouin
Nointel
Noisy-sur-Oise
Orry-la-Ville
Plailly
Pont-Sainte-Maxence
Pontarmé
Pontpoint
Précy-sur-Oise
Presles
Raray
Rhuis
Roberval
Rully
Saint-Martin-du-Tertre
Saint-Maximin
Saint-Vaast-de-Longmont
Senlis
Seugy
Survilliers
Thiers-sur-Thève
Verneuil-en-Halatte
Ver-sur-Launette
Viarmes
Villeneuve-sur-Verberie
Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Villiers-Adam
Villiers-le-Sec
Vineuil-Saint-Firmin

Orry-la-Ville, le 10 mars 2021

«sexe» «nom» «prénom»
«titre I»
«organisme I»
«adresse_pro»
«cp_pro» «ville_pro»

«entete»,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au Comité Syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France qui se réunira le :

**Mercredi 24 mars 2021 à 20 h 30,
Au gymnase municipal
rue des Saulieu / place de Numbrecht à GOUVIEUX**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du règlement intérieur
- Délégation de pouvoirs du Comité syndical au Bureau
- Délégation de pouvoirs du Comité syndical au Président
- Désignation des représentants du Parc dans les organismes extérieurs
- Désignation des représentants du Parc au Comité de programmation LEADER
- Adoption du programme d'actions 2021
- Adoption du Contrat du Parc naturel régional Oise – Pays de France avec la Région Ile-de-France
- Adhésion à Oise-les-Vallées
- Débat d'orientations budgétaires 2021
- Ouverture des heures de vacation
- Indemnités du Président
- Questions diverses

Afin de prendre en compte le contexte sanitaire, chaque commune ne pourra être représentée que par un seul délégué (le titulaire ou le suppléant). Une retransmission en direct sera mise en place pour pouvoir suivre la séance à distance.

Par ailleurs, je vous transmets ci-joint une attestation relative au couvre-feu.

Je vous prie d'agréer, «entete», l'expression de mes salutations distinguées

Le Président,



Patrice MARCHAND
Conseiller Départemental de l'Oise
Maire de Gouvieux